

DÉCLARATION DE QUÉBEC LE LOISIR ESSENTIEL AU DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS

ELLE PERSISTE *JE SIGNE*

Montréal, le 10 octobre 2018 — Le Conseil québécois du loisir en collaboration avec l'Association québécoise du loisir municipal et avec l'appui de l'Organisation mondiale du loisir sont heureux de souligner le 10^e anniversaire de l'adoption de la Déclaration de Québec *Le loisir essentiel au développement des communautés.*

Le 10 octobre 2008, lors de la clôture du 10^e Congrès mondial du loisir, en présence de nombreux dignitaires dont M. Régis Labeaume, maire de Québec, M. Michel Beauregard, président du congrès et du président de l'Organisation mondiale du loisir que M. André Thibault, président du comité du programme, a présenté la démarche entourant la Déclaration de Québec et que deux jeunes ont lus. C'est M^e Jean-Paul L'Allier, président d'honneur du congrès qui a proposé son adoption qui a été acclamée par l'assemblée composée des 2500 délégués en provenance de cinquante de pays.

Le président du Conseil québécois du loisir M. Pierre-Paul Leduc souhaite *que le 10^e anniversaire de l'adoption de la Déclaration de Québec pour le loisir permette à la communauté du loisir et aux décideurs publics de renouveler leur engagement à mettre ses principes en application puisqu'elle affirme que le loisir a un impact positif essentiel sur la qualité de vie des individus, des collectivités et des sociétés.*

Au cours des prochaines semaines, le Conseil québécois du loisir invitera les acteurs du milieu à signer la Déclaration et à mettre en œuvre les conditions pour maximiser l'accessibilité à ce droit reconnu et rendre effectif l'impact du loisir.

-30-

Source : conseil québécois du loisir
Pour information : Alexandra Gratien 514-252-3132 poste 3623
agratiem@loisirquebec.com

www.loisirquebec.com/salledespresso

Déclaration de Québec
Lettre d'appui de l'Organisation mondiale du loisir
Photos

Hôte du